

23/04 – Tableau de suivi des mesures prises contre le Covid-19

Bénin / Cameroun / Ghana / Nigera / Nigeria / Togo

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

	Premier cas confirmé	Nombre de cas confirmés 23 Avril	Population /100000 (estimations)	Rapport nbre de cas à la population au 23 Avril /100000 habitants	Nombre de morts au 23 Avril	Nombre de guérisons au 23 Avril	Suspension de la plupart ou tous les vols commerciaux	Fermeture des frontières terre, mer, air	Interdiction des rassemblements et fermeture des lieux d'enseignement et de culte	Transports en commun: restrictions du nombre de passager et mesures de protection obligatoires chauffeurs et passagers	Confinement et autres mesures	Levées des mesures
Bénin	16-mars	54	120	0,45	1	27		22-mars	22-mars	30-mars	30 Mars: Cotonou, Porto-Novo et 10 autres villes 08 Avril: Port du masque obligatoire dans les communes sous cordon sanitaire; Confinement strict, sauf déplacements essentiels 11 Avril: extension jusque 27 Avril du cordon sanitaire à 14 communes (Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Allada, Kpomassé, Tori-Bossito, Toffo, Zè, Sèmè-Podjij, Porto-Novo, Sô-ava, Aguégus, Akpro-Missérétté, Adjara) Le Gouvernement communique massivement par radio, telephone, WhatsApp, internet, dans 15 langues locales	
Cameroun	6-mars	1163	260	4,47	43	329	13-mars	18-mars	18-mars	22-mars	13 Avril: port du masque obligatoire dans l'ensemble du pays; reconduction jusque fin Avril de toutes les mesures de confinement et de restriction. Les établissements scolaires resteront fermés au moins jusque début Juin. Hydroxychloroquine largement utilisée dans le pays, donnée par de grands groupes (Sanofi entre autres)	
Ghana	13-mars	1154	310	3,72	9	99	17-mars	22-mars	15-mars	22-mars	La fermeture des frontières qui devait prendre fin le 5 avril, a été prolongée jusqu'à fin Avril: le pays restera ouvert au transport de marchandises, ainsi qu'au retour des citoyens et des ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour ghanéen qui seront soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours Distribution d'eau et électricité domestiques sera gratuitement assurée pour tous en Avril, Mai, Juin 20 Avril: suspension des restrictions de mouvements dans la zone métropolitaine du Grand Accra et Kasoa, et la zone métropolitaine du Grand Kumasi et ses districts contigus: les travailleurs reprennent leurs activités, mais les écoles restent fermées et les rassemblements de masse interdits.	
Niger	19-mars	662	240	2,76	22	193	20-mars	20-mars	21-mars		29 Mars: Couvre-feu à Niamey (1900-0600); 21 Avril: allègement du couvre feu (2100-0500) 01 Avril: Premiers cas hors de Niamey (Maradi) 20-21 Avril: à Niamey manifestations contre le couvre feu et contre l'interdiction des prières collectives;	
Nigeria	27-févr.	873	2000	0,44	28	197	20-mars	23-mars	22-mars	23-mars	30 Mars: Lagos, Abuja, Ogun ; 02 Avril: Bauchi, Kaduna, Kwara; 06 Avril: Yobe et Jigawa; 10 Avril: Plateau; 14Avril: Delta Marchés ouverts un jour sur deux, entre 1000 et 1400 20 laboratoires de test Covid opérationnels dans l'ensemble du pays, 2500 Tests réalisés par jour 13 Avril: Confinement de Lagos, Abuja, Ogun et autres Etats prolongé jusqu'au 27 Avril; Fermeture des aéroports prolongée jusqu'au 27 Avril 20 Avril: Confinement de certaines villes dans l'Etat de Katsina (Katsina, Daura, Dutsin-Ma); fermeture de la frontière entre les Etats de Yobe et Borno; fermeture totale de l'Etat de Taraba (y compris sa frontière avec le Cameroun), interdiction des rassemblements (y compris dans les églises et les mosquées), confinement de la population avec autorisations de sortie deux jours par semaine, entre 10 et 14 h.	
Togo	6-mars	88	85	1,04	6	56	20-mars	21-mars	20-mars	05 Avril: Grand Lomé: Suite aux protestations de la population, suspension temporaire des mesures restrictives dans les secteurs des transports urbains (principalement taxis-motos)	21 Mars: Lomé, Tsévié; Kpalimé, Sokodé 02 Avril: Etat d'urgence sanitaire et couvre-feu (19:00-06:00) déclaré pour 3 mois dans l'ensemble du pays. Des mesures pour aider les populations sont mises en place, y compris la gratuité temporaire de l'électricité et de l'eau.	